

La position du chercheur impliqué

The position of the implicated researcher

Marc Lits



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7932>

DOI : 10.4000/questionsdecommunication.7932

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 30 juin 2006

Pagination : 207-220

ISBN : 978-2-86480-869-5

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Marc Lits, « La position du chercheur impliqué », *Questions de communication* [En ligne], 9 | 2006, mis en ligne le 30 juin 2006, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7932> ; DOI : 10.4000/questionsdecommunication.7932

MARC LITS

Observatoire du récit médiatique
Université catholique de Louvain-la-Neuve
lits@reci.ucl.ac.be

LA POSITION DU CHERCHEUR IMPLIQUÉ

Résumé. — La couverture de l'information pose souvent question, quant à son exactitude ou à son impartialité. Lorsqu'un chercheur analyse le traitement médiatique d'un sujet qu'il connaît bien, pour des raisons personnelles, et dans lequel il se sent impliqué, il peut repérer assez facilement les approximations et les erreurs factuelles. Pour une bonne part, celles-ci sont dues aux limites d'un fonctionnement professionnel de plus en plus précarisé, et ne relèvent pas nécessairement d'une volonté de diabolisation d'une des parties. Dans le conflit israélo-palestinien, la mise en avant de quelques exemples problématiques pour dénoncer un engagement anti-israélien généralisé n'est pas confirmée par une analyse exhaustive dans la longue durée. En outre, la sensibilité des rédactions, soumise à une pression de toutes les parties, les amène à une prudence sémantique permanente. Cependant, la nécessaire mise en récit de l'information appelle des formes de construction stéréotypées, simplifiées, favorisant des schémas oppositionnels. Mais l'enjeu en est moins idéologique, quand la presse d'opinion est en perte de vitesse, que narratologique et lié à des pratiques journalistiques (qu'il faut aussi mettre en question).

Mots clés. — Proximité, conflit israélo-palestinien, engagement, lexicologie, objectivité, analyse quantitative, narratologie médiatique.

Quand l'affaire Dutroux éclata en Belgique au mois d'août 1996, qu'on découvrit un tueur de jeunes filles, présenté tantôt comme un pédophile tueur en série, tantôt comme le pourvoyeur de réseaux de traites de blanches ou de parties fines pour notables, les médias internationaux débarquèrent dans ce petit pays, avec leurs envoyés spéciaux et leurs moyens technologiques. Il s'agissait d'inonder en direct les chaînes de télévision du monde entier sur ce « Chicago-sur-Meuse », cette terre d'assassins, avec un maximum d'images et un minimum d'enquêtes. Ainsi les spectateurs belges des journaux télévisés français, très nombreux puisque le câble diffuse ces chaînes dans toute la Belgique, et que les programmes français y ont une audience importante, découvrirent-ils avec effarement les approximations, les erreurs, les raccourcis, les stéréotypes qui émaillèrent les journaux télévisés où le sensationnel le disputait à la méconnaissance du terrain observé. Les erreurs étaient autant d'ordre géographique que liées à la méconnaissance du système judiciaire belge ou à la répercussion sans vérification des rumeurs les plus folles.

La thèse d'un Dutroux au service de réseaux occultes, couverts par de puissants protecteurs issus du monde politique et judiciaire, ayant des ramifications jusqu'au Palais royal, circula beaucoup à cette époque, parce que ce fantasme semblait apporter une réponse à l'innommable : violer un enfant, le séquestrer, le laisser mourir de faim, l'assassiner. Au fil des années, cette hypothèse ne put être confirmée et perdit de sa vigueur dans les médias belges qui s'étaient longtemps déchirés entre « croyants », défenseurs de la thèse du réseau, et « incroyants » privilégiant la piste du prédateur isolé. C'est finalement cette version qui s'imposera lors du procès d'Arlon au printemps 2004. Mais quand les médias internationaux revinrent en Belgique pour couvrir ce procès, alors qu'ils n'avaient plus suivi l'affaire depuis huit ans, ils en étaient encore à chercher les membres du réseau et à essayer de savoir pourquoi ils n'étaient pas dans le box des accusés. Ils n'avaient aucune connaissance du déroulement de l'enquête et revenaient avec des questions depuis longtemps tranchées, parce qu'elles étaient plus sensationnelles pour justifier leur présence massive au procès, et qu'elles s'inscrivaient dans le fil mémoriel du récit qu'ils avaient proposé à leurs téléspectateurs des années auparavant. Et on sait combien ce schéma de lecture d'une affaire de viol d'enfant a pu mener à des dérapages lourds, de la justice comme des médias, dans l'affaire d'Outreau qui s'inscrit dans le prolongement thématique et fantasmagique de l'affaire Dutroux.

Distance ou proximité ?

Ce détour par une affaire criminelle belge peut paraître curieux quand il s'agit de traiter de la position des chercheurs en analyse des médias par rapport au conflit israélo-palestinien. Pourtant, les questions qui ressortent de cette couverture médiatique peuvent s'appliquer, avec

quelques précautions, au débat qui nous occupe ici, autant pour ce qui relève du traitement journalistique que pour l'implication du chercheur dans l'objet qu'il analyse. Il permet en tout cas de faire un sort à deux questions préjudicielles qui obèrent ce type de débat. Le traitement journalistique d'une information n'est jamais neutre, objectif, complet, fidèle à la réalité des faits, pour autant que celle-ci existe. Nous en avons tous fait l'expérience, comme simples spectateurs et sans aucune compétence d'analyse médiatique spécifique, lorsque les hasards de l'actualité amènent des journalistes à traiter un sujet dont nous sommes familiers, parce qu'il se situe dans notre environnement géographique, culturel ou professionnel. En découvrant alors la séquence télévisée ou l'article de journal, nous en relevons aussitôt les manques, voire les erreurs, forts de notre expertise en la matière. Il n'y a pourtant pas eu volonté de désinformation ou de manipulation de la part du journaliste, mais exercice de synthèse rapide et approximatif d'un non-spécialiste, amené à passer chaque jour d'un sujet à l'autre et qui, dès lors, simplifie, parfois à outrance, reste à la surface des choses, ne maîtrise pas suffisamment le contexte et les enjeux. Bien sûr, cela pose question quant à la validité de toute information journalistique et c'est une interrogation centrale, au moment où la marchandisation de l'information transforme de plus en plus les rédactions en entreprises commerciales tenues à des résultats économiques, et où le marché de la presse écrite est en crise profonde. Moins il y aura de journalistes dans les rédactions – et cette logique de réduction des coûts se manifeste tous les jours à travers des licenciements collectifs –, moins le recoupement des informations, leur vérification par un véritable travail de terrain pourront se faire, plus fragile sera la fiabilité des informations. Moins il y aura de journalistes dans les différents services d'un journal, plus il y aura des généralistes qui ne pourront plus suivre un secteur ou un dossier particulier, et qui passeront chaque jour d'un sujet à l'autre au gré de l'actualité. Plus notre insatisfaction grandira, comme notre désaffection vis-à-vis d'une information jugée superficielle ou suspecte. Le véritable journalisme de proximité, à savoir celui qui ne joue pas sur le sensationnel et l'émotionnel, mais sur la connaissance approfondie de longue date d'un dossier parfaitement maîtrisé, disparaît peu à peu, et cela met en cause le fondement même de la profession journalistique. Mais ce n'est pas cette question-là que soulève Daniel Dayan quand il parle de normes quotidiennement transgressées ou de perte de crédibilité. Nous y reviendrons.

D'un côté donc, il faut rappeler les limites du mythe du travail journalistique totalement crédible ; de l'autre, rappeler les mêmes limites du travail du chercheur en sciences sociales. Depuis les travaux d'Heisenberg sur la mécanique quantique, on accepte que la position du chercheur, y compris dans les sciences de la nature fondées sur une

observation dûment quantifiée, interfère toujours dans son travail scientifique. Ce qui est vrai en physique l'est encore plus en sciences sociales, on le sait depuis que ces disciplines essayent de se fonder en sciences. Comment, pour revenir à mon exemple initial, un chercheur belge immergé dans une société traumatisée par l'affaire Dutroux, pouvait-il se livrer à une analyse objective du traitement journalistique d'un dossier qui était devenu une affaire d'État dans lequel chacun se forgeait sa vérité, son point de vue interprétatif ? Pendant de longs mois, au début de l'affaire, l'Observatoire du récit médiatique (ORM) s'est refusé à entrer dans ces débats, tant le sujet était passionnel, et la position consistant à y appliquer un regard d'analyse distancié semblait presque blasphématoire face à une opinion publique submergée par l'émotionnel. Parler, analyser, c'était aussitôt être positionné dans un camp ou l'autre, à son corps défendant. Il fallut plusieurs mois pour que la pression médiatique et le flux émotionnel s'atténuent et permettent un retour à une possibilité de parole critique acceptée comme telle. Ce que nous avons toujours jugé nécessaire.

Ici, il ne s'agit pas de dénier le droit au chercheur d'intervenir dans l'espace public ; au contraire, c'est pour nous l'une de ses premières finalités. Sinon, à quoi serviraient les outils théoriques et méthodologiques qu'il construit. Dans la deuxième livraison de la revue de l'Observatoire du récit médiatique, Gérard Derèze affichait ce quasi-manifeste : « Nous souhaitons que ce travail de fond puisse venir alimenter, rencontrer et parfois percuter la réflexion des citoyens, des journalistes, des enseignants, des responsables institutionnels. C'est dans cette perspective que *La Lettre de l'ORM* peut devenir un instrument, un canal, un lieu riche de contacts et de confrontations. Son objectif est clair : s'engager plus avant dans la recherche pour en dégager des propositions et des voies de compréhension, des cadres d'analyse qui, dans un débat large et ouvert, peuvent prendre corps dans l'espace social » (Derèze, 1994 : 1). C'est pourquoi, dans le numéro 10 d'octobre 1996, le même chercheur titrait son éditorial « La recherche comme engagement », annonçant un programme en deux temps, celui du « temps long de la recherche scientifique », mais aussi celui « d'un apport réflexif plus immédiat et en résonance temporelle avec les événements », afin de concilier « exigence scientifique » et « vigilance démocratique », pour que les chercheurs « mettent tout en œuvre pour rendre socialement disponibles leurs analyses finales afin que celles-ci puissent prendre une place spécifique – sans arrogance ni populisme – dans le débat démocratique ». Si l'on regarde les titres des éditoriaux des numéros suivants, on y retrouve la trace de ce programme scientifique et citoyen, rigoureux mais engagé : « Médias et pays blancs : paysage pendant la bataille » (numéro 11, mars 1997), « L'expert, l'intellectuel et les médias » (numéro 12, oct. 1997), « Système médiatique et citoyenneté » (numéro 14, mai 1998).

Un engagement désengagé

On le voit, la question n'est pas de dénier au chercheur le droit à s'engager dans les débats de société, y compris ceux dans lesquels il est personnellement impliqué pour des raisons diverses, puisque nous revendiquons cet engagement comme une des fonctions sociales du chercheur en sciences sociales, qui peut apporter le résultat de ses analyses pour nourrir le débat à l'aide d'arguments fondés plutôt que d'affirmations partisans. Mais il reste alors, dans ces situations délicates où l'habituelle distance de l'observateur ne va plus de soi, à baliser les conditions auxquelles la participation au débat repose encore sur des analyses fondées sur des principes théoriques dûment argumentés ou des analyses empiriques appuyées sur des données vérifiables, voire sur ces deux volets du travail scientifique, et ne relève pas d'un simple engagement militant. Ce dernier choix est d'ailleurs légitime, pour autant que le scientifique n'exerce pas alors de sa qualité d'universitaire pour imposer des arguments d'autorité, relevant davantage de la position d'intellectuel que de celle d'expert. Mais manifestement, dans l'entretien ici discuté, Daniel Dayan fonde bien son intervention sur son expertise en analyse des médias, laquelle est par ailleurs entièrement légitimée par son parcours et ses publications dans ce secteur.

C'est ainsi qu'il commence par rappeler que le discours journalistique s'inscrit dans une double légitimité, l'une interne, fondée sur le respect de la déontologie professionnelle (les chartes internationales, les règles internes à une rédaction, le respect de l'objectivité ou de l'impartialité...), l'autre externe, qui l'inscrit dans une pratique sociale dont il doit aussi respecter les règles (l'écoute de l'autre, la conformité aux lois...). Mais une fois ces règles de base rappelées, il affirme que les médias dits de référence les transgressent, parce qu'ils seraient entrés en guerre contre les Israéliens. Les mots sont durs : « journalisme de guerre froide », « croisade du vocabulaire », « émergence d'une "novlangue" », « vocabulaire autoritaire », « rideau de fer », « dérapages », « pathologies de la lisibilité », « trahison », « pathologies de l'agenda », « pathologies du fonctionnement de la sphère publique ». Il ne s'agit donc pas seulement, selon le point de vue de l'analyste, d'accidents ponctuels, d'erreurs circonstanciées, mais d'une volonté journalistique délibérée d'utiliser l'arme médiatique, en la détournant de manière pathogène de sa fonction sociale de mise en débat critique au profit d'une mise à mort du point de vue israélien.

Bien sûr, on pourrait reprendre termes à termes les éléments avancés dans cette très longue discussion, mais il est sans doute préférable d'isoler quelques-uns des traits saillants qui sous-tendent ce débat. Le premier concerne la position même du chercheur. D'emblée, le relevé

des termes employés montre qu'on quitte le registre de l'analyse des données pour occuper un point de vue militant, destiné à soutenir une thèse. Il y a donc, sur base de relevés aléatoires, sans définition précise d'un corpus de journaux ou d'une période, une généralisation quelque peu abusive, parce qu'elle apparaît comme relevant d'un procédé systématique, unilatéral. L'auteur le dit bien : « L'ampleur du discours, sa centralité et sa radicalité avaient changé », mais il n'apporte aucune donnée chiffrée à l'appui de ses dires, seules sont citées des notes prises épisodiquement, et uniquement sur des exemples qu'il a jugés révélateurs d'un système organisé. Ce qui n'est plus une hypothèse devient une thèse, mais sans être jamais démontrée, comme on l'attendrait d'une approche scientifique du dossier en question. Si on peut accepter qu'un chercheur sensible aux enjeux du conflit israélo-palestinien fasse état de ses réactions personnelles, et les publie même dans des cartes blanches dans différents médias, ce qui relève de sa liberté personnelle, on accepte moins facilement ce passage de l'essai d'humeur à ce qui veut ensuite se faire passer pour analyse scientifique. C'est là que la frontière entre distance et engagement montre sa porosité et pose question. C'est là aussi qu'apparaissent quelques points de débat passionnants.

Points de méthode et enjeux épistémologiques

L'exemple révélateur ou la collecte systématique des données

Pour affirmer que « pendant près de deux ans, les laxismes et les dérapages, les euphémismes et les diabolisations avaient fini par constituer un nouveau type de discours journalistique » dans la presse française, il semble nécessaire de s'appuyer sur des données statistiques reposant sur une analyse de corpus définie de manière rigoureuse. C'est à ce prix qu'une telle affirmation pourra être validée. Sinon, on en reste à des relevés où l'observateur ne retient que les éléments qui confortent sa thèse, en considérant comme quantité négligeable ce qui ne va pas dans son sens. Ce qu'il explicite d'ailleurs quand il repère des « formulations récurrentes [...], de véritables leitmotivs lexicaux » comme « l'Esplanade des Mosquées [...] troisième lieu saint de l'Islam » mais « aussi le "Mont du Temple" et, incidemment, le seul lieu saint du judaïsme. Mais qui s'en souciait ? ». Il y a là des pétitions de principe assez discutables, reposant sur une exemplarité contestable des relevés sémantiques.

C'est précisément pour essayer de fournir une analyse critique de ces choix lexicaux marqués idéologiquement que des personnes de la communauté juive de Belgique m'ont demandé de mener un travail d'étude systématique du discours journalistique belge et français sur le

conflit israélo-palestinien. En espérant qu'au terme de l'analyse, on arriverait à dire si, oui ou non, il y a un traitement orienté des différents journaux dans cette affaire. La mesure objective du traitement du conflit dans les médias a donc été réalisée, comme le souhaite Daniel Dayan lui-même, afin de tenter d'objectiver des impressions fondées sur des lectures non systématiques (Lits, Sepulchre, 2005). Il est certain qu'il est impossible de répondre par un seul mot à une question aussi complexe, mais cette étude de grande ampleur a permis de faire ressortir certains éléments. Furent ainsi analysés les quotidiens français *Le Monde*, *Libération*, *Le Figaro*, les hebdomadaires français *Le Point*, *Marianne* et *Le Nouvel Observateur*, les quotidiens belges *Le Soir*, *La Libre Belgique*, *La Dernière Heure* et *Vers l'Avenir*, l'hebdomadaire belge *Le Vif-L'Express*. Les années 2001 à 2004 furent retenues, et pour chaque année, quatre semaines ont été sélectionnées : deux de manière aléatoire, non consécutives, par tirage au sort ; deux consécutives liées à un événement marquant de l'année considérée. Tous les articles furent identifiés (comptes rendus, analyses, reportages, cartes blanches, éditoriaux, courriers des lecteurs...), ainsi que les titrilles, les photos et les dessins ou caricatures. Il ne s'agit pas ici de donner tous les résultats de cette étude, d'autant plus qu'ils appartiennent à ses commanditaires, mais on peut constater que la surreprésentation de ce conflit par rapport à d'autres est manifeste, en tout cas jusqu'en septembre 2001. Cependant, le fait que la couverture médiatique du conflit dépasse de loin celle d'autres événements comparables, si elle est ainsi confirmée dans les chiffres, ne préjuge pas de la manière dont les journaux en rendent compte.

Ainsi, au fil des quatre années, constate-t-on que les journaux sont d'une grande prudence dans l'usage des termes qui désignent les protagonistes du conflit israélo-palestinien. Ils savent qu'une partie significative de leurs lecteurs est très sensible à ce conflit, et que ceux-ci se manifestent souvent et énergiquement pour dénoncer toute affirmation qui apparaîtrait malvenue. Dès lors, les chartes, codes et règlements internes des journaux balisent très strictement l'usage des termes, à la fois pour tout conflit couvert par les journaux, mais spécialement dans le cas présent. Ceci explique que, sur l'ensemble du corpus analysé, les termes connotés négativement sont extrêmement rares et ne peuvent en aucun cas être significatifs pour apprécier si une des parties est désignée négativement.

Ce qu'on veut montrer ici, mais on peut toujours contester les *a priori* méthodologiques ou les implicites idéologiques de ce type de démarche, c'est que la perception de quelques articles ou émissions pris isolément ne donnent pas la même représentation de l'événement qu'une étude longitudinale systématique. Cela est confirmé par l'analyse

des éditoriaux de ces mêmes journaux, qui apparaissent plus nuancés que ne l'affirme Daniel Dayan. Bien sûr, il faudrait nuancer l'analyse réalisée selon les époques et les journaux, mais le dépouillement systématique de tous les articles de presse ne permet pas de dégager une posture de diabolisation systématique d'un des protagonistes. Au contraire, il y a une volonté nette de présenter à chaque fois différents points de vue, tant à propos des événements du terrain, que dans les commentaires des journalistes ou d'acteurs de la société civile. Et cela s'explique, entre autres, au vu de la manière dont les rédactions travaillent sous le regard critique permanent de nombreux groupes de pression.

L'observation des rédactions

Quand on interroge les rédactions, tant dans l'audiovisuel qu'en presse écrite, les discours des rédacteurs en chef sont convergents. Ils savent que chacun des articles présentés à propos de cet événement sera lu avec une attention particulière, et soumis à la critique des sympathisants et des activistes des deux bords, et de leurs différentes tendances. D'ailleurs, c'est un des sujets qui suscite le plus de courriers de lecteurs (parfois de manière massive, suite à des actions concertées de groupes proactifs bien organisés) et de demandes de publications de libres opinions. La moindre erreur factuelle, de type historique ou géopolitique, la plus légère transgression informationnelle est aussitôt relevée par des observateurs attentifs et bien informés du dossier. Lorsque des Palestiniens occupèrent l'église de la Nativité à Bethléem, et qu'ils furent assiégés pendant plusieurs jours par l'armée israélienne, la RTBF, télévision publique belge, montra des images de l'église après le départ des Palestiniens et attribua le saccage de l'église aux troupes israéliennes. Le saccage était bien réel, mais était le résultat du groupe retranché et non de l'armée. Mais le sujet était arrivé en fin de matinée par le réseau Eurovision, avait été monté très vite juste avant le début du journal de mi-journée, et le commentaire n'avait pas été revu. La RTBF reconnut son erreur et corrigea l'information lors du journal du soir ; cela n'empêcha pas un collectif de citoyens belges appartenant à la communauté juive de porter plainte devant les tribunaux, en estimant qu'il y avait eu volonté délibérée de nuire à Israël. Ils n'obtinrent pas gain de cause. Mais cet exemple souligne dans quel contexte travaillent les rédactions, et combien elles veulent se prémunir de tout dérapage, de toute suspicion de manipulation de l'information à des fins partisans.

C'est ainsi, par exemple, que l'usage de mots tels que « kamikaze » ou « terroriste » est de plus en plus réglementé par des documents internes, afin précisément d'éviter toute connotation qui apparaîtrait comme une prise de position dans un article factuel. Gaëlle Rony (2002 :

45) a fait l'analyse du terme « terroriste » par la presse lors de l'intervention israélienne à Jénine en 2002, et démontre combien émerge cette tension entre « une volonté de ne pas utiliser un mot à charge idéologique trop forte, et la difficulté à sortir d'une rhétorique binaire ». Les linguistes et les politiques ont les pires difficultés à définir le mot, tant sa charge émotionnelle et politique est forte et, dès lors, la tendance des journalistes est d'éviter le terme, sauf quand il apparaît dans les propos d'un protagoniste, et qu'il sera alors relayé sous sa responsabilité. L'agence Reuters n'emploie jamais ce terme, pour ne choquer personne, *Le Monde* parlera de « poseurs de bombes », « d'auteurs de l'attentat », voire de « kamikazes ». Bien sûr, comme le rappelle Roselyne Koren (1996 : 208), ce non-choix sera jugé par certains comme une démission, voire une soumission au point de vue dominant, puisque « la guerre des noms n'est pas un combat purement rhétorique, mais l'une des étapes constitutives du combat politique et social ».

Un engagement de plus en plus limité

Selon les points de vue, on estimera donc que refuser d'appliquer la qualification de terroriste à une action visant délibérément à tuer des civils innocents consiste à l'avaliser, alors que, dans le même temps, l'intervention armée à Jénine est présentée comme un massacre. Tandis que d'autres feront le procès en sens contraire, persuadés que les journaux, en refusant de s'engager, font le jeu du plus fort. Face à cela, il faut rappeler deux principes de fonctionnement des médias, l'un relatif à la pratique linguistique, l'autre à l'évolution idéologique de la presse écrite et audiovisuelle. Si les commentateurs du conflit cherchent à trouver les formules les plus aseptisées pour en rendre compte, il faut néanmoins leur rappeler que le degré zéro du discours n'existe pas. Aucun terme n'est purement dénoté, n'est absent de connotations, de sens allégorique ou métaphorique, n'échappe à une charge émotionnelle ou à un marquage idéologique. Dès lors, les analystes du discours en sont toujours réduits à travailler sur base d'acceptions communément partagées par toutes les parties, et de significations qui apparaîtraient comme neutres pour tous les protagonistes. Mais, pour avoir à plusieurs reprises collaboré à des recherches conjointes avec des chercheurs appartenant à des universités israéliennes, j'ai découvert combien chaque terme peut faire l'objet d'appréciations idéologiquement très contrastées (voir Amossy, Lits, 1998). Lorsque, par exemple, les chercheurs belges indexaient l'expression « territoires occupés » dans un registre neutre, partant du principe que c'était une notion définie par un texte juridique international, à savoir la résolution 242 des Nations Unies du 22 novembre 1967, les chercheurs israéliens contestaient ce classement, estimant qu'il y avait déjà là un terme connoté, puisqu'Israël

ne reconnaissait pas ce terme. Lorsqu'un journaliste utilisait cette expression, il était donc déjà de parti pris. On le voit, la question est complexe, passionnante sur le plan de la méthode, et passionnée dans ce qu'elle révèle des présupposés idéologiques de chercheurs qui n'arrivent pas à s'entendre sur une base de départ commune au moment de commencer une recherche.

Puisque le lexique est toujours piégé, les journalistes vont en user avec précaution. Ce d'autant que la situation de la presse est très différente aujourd'hui de celle d'il y a soixante ans. Au sortir de la guerre, la presse engagée était dominante, ce qui permettait à chacun de choisir le journal qui reflétait au mieux ses opinions. Partis, groupes de pression, syndicats avaient chacun leur organe pour défendre leur point de vue. Depuis plus de vingt ans, deux tendances ont entraîné un repli substantiel des journaux d'opinion, tant en presse quotidienne que magazine : l'émergence de l'audiovisuel, partagé entre un monopole d'État qui se voulait équilibré entre les différents partis, l'essor des entreprises privées qui évitaient d'être trop marquées d'une couleur qui aurait pu déplaire à une part appréciable de leurs usagers consommateurs. Cela entraîna le déclin de la presse écrite, au moment où se développaient aussi, en Europe occidentale, des formes de dépolitisation et de désengagement. C'est très net dans de petits pays comme la Belgique, où le marché est étriqué et la concurrence rude. Plus aucun titre ne se réclame d'un parti, d'un point de vue engagé : tous sont au centre, ou cherchent leurs derniers lecteurs dans les pages de sport, de fait divers et de nouvelles locales. Ce qui est engagé depuis vingt ans en Belgique commence à se répandre en France, avec les chutes répétées des chiffres de vente, qui amènent aussi des recentrages.

Dans ce contexte, ce sont moins les journaux qui font l'opinion, c'est davantage l'opinion (l'air du temps dira-t-on aujourd'hui) qui façonne le discours médiatique. Plutôt que de parler de guerre des journalistes contre l'impérialisme israélien, il faut rechercher en quoi les journaux reflètent (et ne construisent pas) une position dominante de l'opinion publique et de la classe politique française. Et là, il n'est pas impossible que les rôles du bourreau et de la victime se soient inversés depuis quelque temps. La sympathie pour la victime palestinienne est peut-être plus vive aujourd'hui dans l'opinion, ce que semblent confirmer certains politologues. Et les médias s'aligneraient sur ce nouveau point de vue dominant, parce qu'ils perçoivent (sans que cela relève bien sûr d'une étude de marché ou d'une volonté délibérée) que c'est là ce que pense leur public d'acheteurs. C'est une hypothèse à creuser, car les analyses systématiques que nous avons menées ne disent pas cela aussi clairement.

Récit médiatique et stéréotypes narratifs

Il est encore un point sur lequel nous devons mener la discussion, celui du risque de dérive entraîné par la mise en récit de l'information. Daniel Dayan adopte une position radicale, cette fois sur le plan théorique : « À partir du moment où la nature de l'information est prédéterminée par l'existence d'un récit, c'est l'ensemble des informations offertes qui se trouve frappé de discrédit ». Pour avoir développé depuis une quinzaine d'années la notion de « récit médiatique » et avoir œuvré à introduire la narratologie au sein des sciences de la communication et de l'analyse des médias, il nous faut faire la part de la nécessaire mise en récit de l'information, pour la rendre intelligible, et des risques inhérents à l'usage d'un outil qui est aussi un piège, comme le disait Louis Marin.

Sans revenir ici au modèle mis en place par Paul Ricœur dans *Temps et récit*, on peut rappeler son hypothèse de base : « Je vois dans les intrigues que nous inventons le moyen privilégié par lequel nous re-configurons notre expérience temporelle confuse, informe et, à la limite, muette [...]. C'est dans la capacité de la fiction de re-figurer cette expérience temporelle en proie aux apories de la spéculation philosophique que réside la fonction référentielle de l'intrigue. [...] Le monde déployé par toute œuvre narrative est toujours un monde temporel. [...] Le temps devient temps humain dans la mesure où il est articulé de manière narrative ; en retour le récit est significatif dans la mesure où il dessine les traits de l'expérience temporelle » (Ricœur, 1983 : 13-17). Et ce récit ne prend pleinement son sens que quand il est restitué au temps de l'agir et du pâtir humains dans l'activité de réception qui marque l'intersection du monde du texte et du monde de l'auditeur ou du lecteur. Comme les mythes autrefois, comme la littérature hier (et encore un peu, pour certains, aujourd'hui), les médias d'information nous racontent aujourd'hui le monde dans lequel nous sommes immergés, afin de nous aider à y trouver du sens. C'est cela l'essence de la fonction sociale du journaliste, telle que la définit Daniel Cornu dans son essai *Journalisme et vérité* (1994). Pour lui, le journaliste est d'abord un observateur des faits, et il est donc soumis à l'objectivité ; mais il est ensuite interprète, et il fournit alors une opinion qui relève de l'impartialité ; il est enfin un narrateur qui suit les modèles de l'authenticité et de la véridicité.

Mais le récit est un outil séduisant, qui peut entraîner des effets de réduction, un primat à l'émotionnel plutôt qu'à l'explicatif et au rationnel. Par exemple, Jacques Pilhan (1995 : 11), le discret conseiller des interventions médiatiques des présidents Mitterrand et Chirac, décrivait assez cyniquement son activité de communication politique :

« Les citoyens vivent les hommes publics comme des personnages de feuilleton. La règle de base de l'écriture d'un feuilleton télé est d'attribuer aux personnages un caractère simple et constant auquel vous devez vous tenir: L'image d'un homme public obéit à la même règle. Les citoyens lui attribuent, consciemment ou inconsciemment, un caractère ». Pour faire passer au mieux un événement, on construit un récit articulé autour de quelques personnages ramenés à des traits archétypaux, en les opposant dans des rôles différenciellement très marqués. Le conflit est en effet inscrit au cœur du récit, de manière extrêmement prégnante. Et le modèle du journaliste sera moins le récit littéraire que paralittéraire, lequel fonctionne à l'extrême dans ses choix narratifs, privilégiant l'affrontement entre personnages caricaturés dans des fonctions très contrastées. C'est ce qu'a constaté Emir Kusturica (*in* : Privet, 1996 : 11) au départ de son observation de la médiatisation de la guerre en ex-Yougoslavie : « En fait, le cinéma n'affecte pas vraiment la vie des gens. La télévision, en revanche, les transforme profondément. Et on est obligé de fonctionner autrement une fois que l'on s'en rend compte. J'ai pu le voir dans le cas de la Yougoslavie, où l'on a tenté de résumer les choses comme si on racontait un western, avec, d'un côté, les bons, et de l'autre, les méchants. Or, c'est la manière dont les médias nous amènent à voir le monde aujourd'hui ».

Si l'on accepte ce mode de fonctionnement de la construction narrative de l'information, il faut bien sûr s'interroger sur les risques que cela entraîne dans une bonne compréhension des débats politiques. Comment peut-on encore faire la part des différents éléments d'appréciation qui rendent les données géopolitiques souvent bien plus complexes que ne le laisse accroire une version simplifiée en forme de western ? Mais en même temps, si le réel s'efface ainsi derrière une image ou une caricature, il faut aussi accepter que les procédés de démonisation, tels qu'ils ont été utilisés à foison lors des deux guerres du Golfe, pour distribuer les rôles entre le président américain (Bush père et fils) et le grand Satan, Saddam Hussein, ne relèvent pas simplement d'une logique de manipulation ou de désinformation comme le clament beaucoup d'analystes des médias. Avant toute lecture politique, la réduction des enjeux à un conflit entre le bien et le mal, personnalisé au travers de la figure des leaders en présence, relève d'une logique de narratologie médiatique élémentaire. L'image télévisée, la brève séquence d'une minute trente du journal parlé ou télévisé, appellent ces simplifications qui constituent la clé de la réussite d'un « bon » récit médiatique. Mais cette explication du mode d'écriture journalistique ne peut bien sûr faire l'impasse sur les enjeux sociétaux de ces choix.

Conclusion

Cette prise en compte de la nécessaire narrativisation de l'information, pour autant qu'elle soit gérée en respectant les règles déontologiques et éthiques, maîtrisée dans ses dérapages et évaluée par rapport aux enjeux sociétaux de l'information, devrait permettre d'éviter de crier au complot, à la manipulation dès qu'il y a des formes de simplification. La mise en récit n'est ni pathologique en soi, ni un procédé de diabolisation au profit d'un grand complot ourdi par les médias contre un groupe ou un parti qu'on (et qui serait ce « on » auquel seraient vendus les médias ?) voudrait abattre. Sinon, tout est « pseudo-événement », « mythe », « dessein » pour celui qui ne considère que les événements de son point de vue, et c'est encore plus vrai pour d'autres événements récents comme le tsunami, la mort du pape Jean-Paul II ou la crise des banlieues françaises. Pourtant, si on en revient aux données quantitatives, même s'il faut éviter de les sacraliser à leur tour, force est de constater que si les journaux relèvent moins de la presse d'opinion aujourd'hui qu'hier, ils jouent plus que jamais un rôle de presse d'opinions. Plutôt que d'avancer des points de vue tranchés et engagés au nom de la rédaction, ils vont légitimer leur engagement citoyen en distribuant les cartes blanches aux représentants du plus grand nombre de points de vue possible. Ainsi continuent-ils à apparaître comme le lieu où se construit le débat public, mais en pouvant toujours se justifier auprès de la part de leurs abonnés mécontents par le fait que les propos tenus, s'ils ont choqué, n'engageaient pas la rédaction mais seulement celui à qui elle avait offert un espace de libre parole. On en arrive donc à une pluralité d'énonciations engagées, mais sans que l'énonciateur premier, le journal, doive assumer sa responsabilité éditoriale. Et si l'on regarde le conflit en question, force est de constater, d'une part, que c'est l'événement qui engendre le plus de réactions (du courrier des lecteurs réactifs à un article ou à un événement jusqu'à l'avis de l'intellectuel ou de l'expert sollicité par le journal pour apporter son éclairage) ; et de l'autre, que tous les points de vue sont représentés de manière très partagée, entre Juifs, Israéliens, Palestiniens, Musulmans ou parties non directement prenantes au conflit, et dans chacun de ces camps, entre fractions défendant des positions souvent très opposées.

Dès lors, loin de voir une guerre sainte déclarée dans la presse française contre Israël, un observateur un peu plus désengagé, mais qui a étudié ce corpus journalistique de près, y retrouve les modes de fonctionnement des médias contemporains, avec leurs contraintes professionnelles, leurs modèles rédactionnels, les simplifications habituelles (que l'analyste peut – et doit – critiquer, pour tenter de les changer), leurs erreurs factuelles, et parfois leurs engagements (ce qu'on peut encore espérer d'une presse libre dans un pays démocratique),

même s'ils semblent limités. Mais l'ampleur de ce conflit et les tensions émotionnelles qu'il charrie, grossissent tous ces traits, en tout cas dans le chef de ceux qui les examinent de plus près qu'ils ne le font pour d'autres événements.

Références

- Amossy R., Lits M., dirs, 1998, « L'image d'Israël et des Juifs durant la Guerre du Golfe. Analyse de la presse belge et française », *Les Dossiers de l'ORM*, 3.
- Cornu D., 1994, *Journalisme et vérité. Pour une éthique de l'information*, Genève, Labor et Fides.
- Derèze G., 1994, « Une double nécessité : recherche et ouverture », *La Lettre de l'ORM*, 2, oct., p. 2.
- Koren R., 1996, *Les enjeux éthiques de l'écriture de presse*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Lits M., Sepulchre S., 2005, *Analyse comparée de la presse belge et française sur le conflit israélo-palestinien. Période 2001-2004*, UCL/ORM, 2 vol., non publié.
- Pilhan J., 1995, « L'écriture médiatique », *Le Débat*, 87, nov.-déc., pp 3-24.
- Privet G., 1996, « Emir Kusturica. Mélodie en sous-sol », *Voir*, Montréal, 28 mars.
- Ricœur P., 1983, *Temps et récit*, t. 1, Paris, Éd. Le Seuil.
- Rony G., 2002, « Terroriste : un mot entre deux feux », *Médiatiques*, 29, pp. 45-47.